

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 108, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Toucouing

BUREAUX : Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOUCOING : Téléphone 9-85
3, rue Fédérale

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

Le triomphe de la "Petite Reine"

Depuis de longues années, on ne parlait plus d'elle. Elle n'avait pour ainsi dire rien perdu de son inextinguible souveraineté, mais il semblait qu'elle ne fut plus que l'atmosphère bien aimée des petites gens des ouvriers, des campagnards. Beaucoup de ses anciens adorateurs, esclaves de la mode, l'avaient remise dans leur grenier ou dans leur cave. Seule la petite reine ne se trompait pas. On revient à elle en foule, à ce point que les fabricants de bicyclettes n'arrivent plus à satisfaire aux commandes.

Pourquoi ?

Du mouvement et de l'air. Pourquoi ? Parce qu'il devient de plus en plus évident que l'homme n'a pas



UN GROUPE DE CHARMANTES CYCLOWOMEN.

n'existaient plus pour eux que la grosse impérialiste, l'imposante madame Auto qui ne peuvent courtoiser que les occupants de ce monde.

Comme une maîtresse abandonnée, mais sûre de son pouvoir, la petite bicyclette ne s'en faisait pas : « Tous ces snobs, se disait-elle, me reviendront bientôt, plus amoureux, plus soumis, plus ardents que jamais. Je ne veux pas dire de mal de l'Auto, puisque j'en suis la mère, mais je sais bien qu'ils n'apprécieront pas avec elle les joies que je donne, les bienfaits que je leur dispense ».

été créé pour vivre immobile. Si la nature lui a donné de gros bras, de grosses jambes, des reins puissants et des poumons avides, c'est pour les faire fonctionner et non pas pour vivre enfermé et assis dans des locaux sans air ou dans des boîtes rouillantes. L'être qui ne fait pas travailler ses muscles et ne respire pas d'air pur est voué à toutes les maladies et à une mort précoce. C'est là un truisme qui ne se discute plus.

L'utilité de la culture physique et des sports est péremptoire ; malheureusement, si le nombre des convaincus ne cesse d'augmenter, celui des exécutants reste infime. La culture physique demande un long effort de volonté et la pratique de la plupart des sports se heurte à trop de difficultés : pour nager il faut une piscine, pour boxer un ring, pour canoter une rivière, pour le golf, le football, le tennis et l'athlétisme des terrains spécialement préparés ; or, tout cela ne se trouve réunie que dans les très grandes villes, et encore à haute de moyens, la majeure partie de la jeunesse française, celle des villages et des bourgs, ne peut pas pratiquer les sports.

Une bonne fée, qu'on a surnommé la « Petite Reine », remédie heureusement à cette lamentable carence. On la trouve partout, à la ville et aux champs, au château comme dans la chaumière : c'est la bicyclette dont l'usage est devenu universel. Auguste PEYTY.

Par 346 voix contre 247 la Chambre a accordé les pleins pouvoirs financiers au Gouvernement

APRES AVOIR ENTENDU MM. LEON BLUM ET JACQUES DUCLOS, LES COMMUNISTES QUI AVAIENT EU PRÉCÉDEMMENT L'INTENTION DE S'ABSTENIR, SE SONT RAVISÉS ET ONT VOTÉ POUR L'ADOPTION DU PROJET

Le Sénat ne se prononcera pas avant vendredi



M. P.-E. FLANDIN



M. Léon BLUM



M. Jacques DUCLOS

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La nuit du 15 au 16 juin 1937 restera dans les annales parlementaires une date mémorable. Elle marquera dans l'histoire du Front Populaire une affirmation sans pareille de la majorité d'unité, un moment d'émancipation, ses retravaux pleins et soumis en présence de l'attitude serena et persuasive du Président du Conseil.

On savait depuis plusieurs jours que les nuages s'amoncelaient à l'horizon politique. Les réunions de groupes de tous les partis, les deux visites lundi et mardi de M. Jeanneney, président du Sénat au Président de la République, qui l'avait convoqué à l'Élysée, la récente manifestation au Luxembourg de l'ensemble du Sénat, tout cela avait fait

maître dans les milieux parlementaires une fièvre intense.

Et soudain, ce 15 de l'après-midi du mardi, devant le coup de théâtre du communiqué communautaire affirmant que le Parti ne saurait consentir à une politique d'augmentation de tarif des taxes ce qui déterminerait une nouvelle hausse du coût de la vie. Il s'agissait, en somme, de refuser les projets financiers du gouvernement, et M. Duclos alla même jusqu'à déclarer dans les couloirs que rien ne modifierait cette résolution, laquelle se traduirait par une abstention formelle des soixante-deux députés de l'extrême-gauche.

C'était la rupture du Front Populaire et par voie de conséquence la chute ou la démission du Cabinet Blum.

Une fois de plus, c'était aller trop vite

OU EN EST LA QUESTION de l'augmentation des retraites des mineurs ?

M. VIGNE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DU SOUS-SOL, NOUS DIT QU'ELLE EST EN BONNE VOIE DE SOLUTION.

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Parmi les améliorations sociales que les dirigeants du Front Populaire ont à cœur de faire aboutir, il en est une qui mérite tout particulièrement d'être signalée : celle du relèvement des retraites des mineurs. Il s'agit, en effet, ici d'une catégorie de travailleurs dont les revendications parfaitement légitimes, doivent être prises en considération.

Où en est la question ?

Il nous a paru intéressant, à ce sujet, d'interroger une des personnalités les plus qualifiées pour nous répondre, M. Vigne, l'humble et dévoué secrétaire général de la Fédération du Sous-Sol.

« En Juillet 1936, avant la séparation des Chambres, nous avons demandé le relèvement des retraites des mineurs. Elles étaient, à cette époque, de 5.000 francs. En raison de ce qui avait été fait pour la classe ouvrière en général au moment de la conclusion des accords Matignon, le Gouvernement accepta de porter lesdites retraites à 6.000 francs, en augmentant dans les mêmes proportions, les retraites des proportionnalistes et des veuves.

« Mais, depuis un an, la vie a renchéri, et la dévaluation est intervenue. Notre Fédération Nationale s'est émue de ces faits nouveaux, et elle s'est préoccupée des salaires des ouvriers en activité, sans négliger les vieux mineurs retraités. »



M. VIGNE, Secrétaire Général de la Fédération des Mineurs.

L'intervention des Pouvoirs Publics

Nous demandons à M. Vigne quelle fut, à cette occasion, l'intervention des Pouvoirs publics.

« C'est en Décembre 1936 — nous répondit-il — que le Conseil National, dans une résolution qu'il vota à l'unanimité, s'adressa à M. Lebas, ministre du Travail, et lui fit connaître qu'il y avait lieu de relever la retraite des mineurs. M. Lebas, dès qu'il fut en possession de la décision fédérale, la transmit aussitôt à la Caisse Autonome de retraite des ouvriers mineurs, en vue de reconnaître et d'examiner les revendications financières de cette nouvelle revendication fédérale.

« Les actualités se montrèrent réticents. Ils estimaient que la Caisse de retraite ne serait pas en mesure de satisfaire sans danger cette nouvelle demande de relèvement de pensions.

« Voici comment se traduisait la requête de la Fédération du Sous-Sol : 1° Relèvement de 5.000 à 6.000 francs pour les ouvriers ayant travaillé trente ans dans une exploitation minière ; 2° augmentation analogue ou proportionnelle pour les bénéficiaires de la retraite proportionnelle ; 3° correction des écarts par trop sensibles existant entre les proportionnalistes et les bénéficiaires de la retraite à pension entière ; 4° relèvement de la retraite réversible pour les veuves de toutes catégories ; 5° augmentation de la pension d'invalidité ; 6° augmentation des allocations servies aux orphelins ».

« Quelle fut — nous demandâmes — encore — en présence de la réticence

des actualités, la réaction de la Fédération ?

« Les réserves et observations des actualités — nous dit M. Vigne — n'avaient pas ému outre mesure les représentants de la Fédération des mineurs. Aux prévisions budgétaires pessimistes des actualités, ils opposèrent leurs prévisions à eux.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

LES 31 MORTS DU « DEUTSCHLAND » SONT ARRIVÉS A WILHELMSHAFEN

Wilhelmshafen, 16. — Le cuirassé « Deutschland », qui ramène en Allemagne le corps des 31 marins morts à la suite de l'incident d'Elba, est arrivé aujourd'hui à Wilhelmshafen. Les édifices de la ville ont arboré des drapeaux veules de crêpe ; le transfert des corps au cimetière d'honneur a eu lieu ce soir.

CINQ VICTIMES D'UNE EXPLOSION EN ANGLETERRE

Londres, 16. — Une explosion s'est produite, ce matin, dans une fabrique de munitions d'Ardeer, dans le comté écossais d'Ayr. Trois personnes ont été tuées ; deux ont été grièvement blessées.

AMELIA EARHARDT A KARACHI

Karachi, 16. — L'aviatrice américaine Amelia Earhardt a atterri hier à Karachi à 19 h. 15 (heure locale).

MARIAGE DE VEDETTES



Tout Hollywood a assisté, hier, au mariage de Jeanette MAC DONALD avec Gene RAYMOND. On voit ci-dessus les deux artistes qui, si l'on en croit la photo, doivent former un ménage parfait.

Lire en 8^{me} page, le « RÉVEIL DU CINÉMA ».

LA VISITE A PARIS DU GÉNÉRAL BECK, chef de l'Etat-major de l'armée allemande

Berlin, 16. — Le général d'artillerie Beck, chef de l'Etat-Major de l'armée est arrivé aujourd'hui à Paris où il visitera à titre privé l'Exposition internationale de 1937.

Le général Beck profitera de son séjour à Paris, pour rendre visite au général Gamelin, chef de l'Etat-Major général français.

D'autre part, on indique dans les milieux politiques de Berlin, que le général Beck, se rendra à Londres après sa visite à Paris.

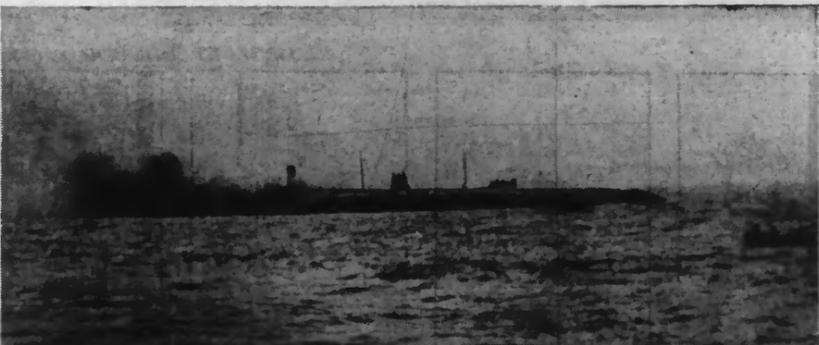


Le Général BECK, Chef de l'E.-M. de l'Armée Allemande.

DEUX JEUNES FRÈRES SE SONT NOYÉS

Remiremont, 16. — Les frères André et Michel Claude, âgés de 15 et 9 ans, de Cornimont, suivaient la rivière, lorsque André tomba dans un trou profond. Son frère se porta à son secours, mais il disparut aussi. Les deux cadavres ont été retirés peu après.

UN CARGO DANOIS A SOMBRE EN MER DU NORD APRES UNE COLLISION



Le Steamer danois « Victoria » a sombré au large de la rivière Humber, sur les côtes anglaises à la suite d'une collision avec un autre vapeur. Ce document remarquable montre le navire sinistré, bouché sur les flots, pendant que les chaloupes de sauvetage contiennent les membres de l'équipage éloignés du lieu du naufrage.

Le courtier en bestiaux de Beugnies s'est-il suicidé par vengeance ?

L'hypothèse d'un crime qui avait été envisagée semblerait écartée par les derniers résultats de l'enquête et une reconstitution de la scène effectuée hier



L'Adjudant DURIEZ, procédant à la démonstration.

L'enquête sur la mort tragique du courtier en bestiaux de Beugnies s'est poursuivie avec activité. Or, d'après les derniers renseignements recueillis, il semblerait que l'on doive écarter la thèse du crime, et l'hypothèse d'un suicide a été envisagée par l'adjudant Duriez et les inspecteurs de la mobile.

Une démonstration a été faite sur les lieux par l'adjudant de gendarmerie Duriez en présence de M. Caley, substitut du procureur de la République, M. Nicolat, juge d'instruction et le lieutenant Fortin.

Depuis quelques jours on attendait le coup de théâtre dans cette affaire mystérieuse. Il ne s'est pas produit. Cependant une orientation nouvelle a été donnée et la démonstration faite hier a été en partie concluante.

Les arguments de l'adjudant Duriez

Au cours de l'enquête menée par l'adjudant de gendarmerie Duriez des faits assez troublants avaient été remarqués, ce pour l'adjudant il ne s'agissait que

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)